

ROUBAIX

LES USINES MOTTE

et les Prussiens

Nous avons signalé l'étrange patriotisme des principaux militants de l'Union Sociale et Patriotique. Nous avons vu — et on n'a pas encore essayé de nous démentir — que dans les usines Motte, l'on chassait des Français lorsqu'ils avaient accompli des périodes militaires de vingt-huit jours au régiment et qu'on y embauchait des Allemands qui sortaient de l'armée prussienne.

Nos révélations ont produit une profonde émotion et une légitime indignation dans la population roubaïenne. Elles ont eu tout pour effet de refroidir les fumées et cyniques sarcasmes qui n'ont jamais la parole à la bouche que pour lancer contre les socialistes des accusations d'antipatriotisme.

Mais elles ont eu encore un autre résultat qui n'a pas moins d'importance ; c'est de faire partir des usines Motte certains allemands qui y étaient encore.

Nous apprenons, en effet, qu'un allemand qui était employé à l'usine Motte-Bossu et Mengers, rue de Tourcoing, en est sorti le jeudi 18 mars déclarant qu'il se rendrait à Manchester (Angleterre). Cet allemand se nomme Emile Gerlach, il est né à Chemnitz (Saxe), province de Prusse.

Hélas ! « Clercs » roubaïens que dites-vous du patriotisme des hommes composant cette dite sociale et Patriotique ? Est-il assez prouvé.

M. Motte en faisant partir, en ce moment de période électorale, cet allemand de leur usine, ont cru que nous n'en aurions pas été informés. Ils se sont trompés ! Nous les prévenons du reste que nous leur réservons encore quelques surprises du même genre.

Cela pour servir à l'édition de ceux qui, tristes, ont cru aux phrases ronflantes du patriote qui leur ont été débitées par les Motte ou autres fumistes de ce acabit.

Souscription pour la lutte

Des carnets et des listes de souscription pour couvrir les frais des séances municipales sont à la disposition des rétaires des groupes et des sections, au local « La Paix », au bureau du secrétariat de la section Roubaïenne.

Le conseil de révision

Les opérations du conseil de révision ont commencé hier à Roubaix, pour les sections ouvrières 1^{re} best, comprenant celles de Cray, de Wazemmes et d'une partie de Lille.

Les sections ouvrières passent donc aujourd'hui à l'heure 10 h. 30 et 10 journées de la classe 1^{re}, et 207 concrètes de la classe 1^{re}.

C'était M. Lefebvre, secrétaire général de la préfecture qui présidait dans la salle de la Chambre du Commerce, Ricard, conseiller en préfecture, Masure. Six conseillers généraux, Baronne, chose l'arrondissement. L'ajule sous-adjoint militaire, Marceau commandant du bureau de recrutement, Arceste, médecin-major de 2^e classe, M. M. modeste-major de 2^e classe, deux drappiers, Charlier, chef de division à la préfecture.

Les citoyens Lefebvre, adjoint au maire de Roubaix, et de Wazemmes, maire de Cray, MM. Bois, elle, maire de Wazemmes, et Poivre, adjoint de gendarmerie, et le commissaire central de police.

Le citoyen Lefebvre, adjoint à la mairie, sont à la recherche des messieurs, n. n. à 1/2 du matin, à la gare. Les opérations, commencent à 8 heures 45, ont pris fin à 11 heures 15.

A l'heure de l'ouverture, il a été procédé sur la Grande Place, à une revue d'appel des hommes du service auxiliaire faisant partie des classes 1876, 1878, 1880 et 1882 et des 10 mois de la réserve de l'armée territoriale de la classe 1876.

Ces opérations n'ont donné lieu à une grande animation sur la Grande Place et dans les environs pendant toute la matinée.

Nouvelles sociétés

Par arrêté préfectoral du 16 mars 1897, les sociétés ci-après sont autorisées à se constituer et réglementer :

1. Cercle d'escrime le Centre de Quartier, place Notre-Dame ; 2. Société philatélique établie au Caïd Belli, rue Grande-Place ; 3. Union des amoureux roubaïens, établie chez M. Jules Dauphin, boulanger, rue de Lannay, 24.

Etablissement d'une briqueterie

Le 1er avril prochain, de deux à cinq heures de midi voit, il sera procédé, à la mairie, à une enquête de commando et d'interrogatoire sur le terrain de M. Fernand Bried, à l'issue de l'autorisation de dresser une briqueterie sur un terrain situé entre le boulevard de Fournies et le canal d'Ille.

Mort subite

Lundi, après midi vers quatre heures et demie, un ouvrier maroquin, Gustave Vanoverbergh, âgé de 36 ans, demeurant rue d'Alger, 102, s'effondra sur la place de l'abattoir. On s'empessa autour de lui et on le transporta dans une maison voisine où des soins lui furent prodigues.

Ce fut inutile. Quand le docteur Louréa qu'on réussit à chercher arriva, il ne put que constater le décès qu'il attribua à une rupture d'artère.

Le corps de Gustave Vanoverbergh a été transporté à la Morgue de l'Hôpital.

Incendie d'une baraque de briqueterie

Dans l'après-midi de vendredi, une baraque de briqueterie, située au Ravelier, a été incendiée. Le feu a été communiqué par un pâtiassier qui formait la baraque par une échelle qui fut rompue de la chemise.

Les dégâts s'élèvent à 50 francs pour les effets des briqueteries et 100 francs pour la baraque. Il n'y a pas assurance.

Accidents d'usine

Augustin Willert, menuisier, âgé de 25 ans, demeurant boulevard de Metz, maison Bréda, 50, a été victime d'un accident à

l'usine Motte et Servière, boulevard de Metz, où il travaille. Il a eu la main gauche traversée par une pointe.

Il a reçus soins du docteur Lepore qui a prescrit un repos de 20 à 25 jours.

Le poignard Amédée Provoost et Cie, rue du Ravelier, deux accidents sont survenus. La victime de première est un nommé Jules Vanoverbergh, âgé de 19 ans, qui a été blessé à la plante du pied par une pointe. Le docteur Baudrillat a saigné la blessure qui devra se reposer 15 jours pour être guéri.

L'autre blessé est J.-B. Liénard, 50 ans, demeurant rue de Flandre, 22. En tombant il a fait une contusion au coude droit.

La blessure n'est pas grave.

A partir du 25 Mars

Robes et Manteaux sur mesure aux GALERIES LILLOISES ; l'atelier sera dirigé par une des premières coupeuses de Paris.

Frais exceptionnels pour les bourses les plus modestes comme les plus riches.

Actuellement voir la grande mise en vente de tissus, nouveautés, confections et modes. — Demander le catalogue.

Fête fédrale de gymnastique

Le comité de la fête fédrale de gymnastique a pris, dans la réunion qu'il a tenue hier, mardi, des résolutions qui ne manqueront pas d'intéresser les nombreuses sociétés de gymnastique qui disposent à venir à Roubaix les 1^{er} et 2^{me} juillet prochains. Il s'est notamment prononcé sur le nommage et la valeur du prix à décerner aux lauréats du concours en voie d'organisation. Ces prix nous paraissent de nature à souligner l'authenticité de plus difficultés. Il y a, tant en espèces qu'en objets d'art et autres, pour 25.000 francs.

Il a fixé, en même temps, la base des primes d'éloignement. Il sera accordé 2^{me} et 3^{me} au vainqueur et par gymnastique pour une section de trois. L'atelier sera seul coupé. Les sociétés ayant un parcours de moins de 400 kilomètres ne pourront pas prendre part à cette prime qui est exclusivement réservée aux sociétés des localités situées à plus de 400 kilomètres de Roubaix. Ces dernières seules toucheront donc la prime d'éloignement, pour la distance qu'elles auront à parcourir en venant assister à la fête fédrale, défaillance faite de 100 kilomètres.

Les sociétés ne pourront, toutefois, boucler plus de 400 francs et moins de 25 francs, quelque soit la distance qui les sépare de Roubaix au delà de 400 kilomètres.

Une somme de 6.000 francs a été affectée au paiement de la prime d'éloignement. Nous ne soyons pas que ces chères, de même que celles des prix, nient jamais été atteints dans aucune fête fédrale de gymnastique.

Le comité s'est séparé en constatant encore une fois que plus nous approchons de la date du 6 juillet, plus l'œuvre qu'il a entreprise paraît assurée d'un gros succès.

Tombola

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu dimanche 21 mars, chez Acquila Lepore, rue des Poudeuses :

2462, 701, 3061, 97, 878, 780, 1866, 111, 679, 4068, 4150, 2410, 433, 1576, 2299, 4663, 506, 3073, 189, 443, 1003, 3142, 911, 3336, 4258, 2, 265, 245, 1407, 294, 3194, 4528, 196, 818, 508, 975, 3686, 4345, 576, 3141, 3334, 3507, 199, 1449, 3170, 3384, 498, 494, 858, 370, 446, 4667, 1882, 512, 758, 1702, 358, 670, 3474, 908, 1443, 54, 3269, 789, 2086, 106, 379, 2094, 619, 701, 811, 4941, 1879, 4724, 593, 17, 85, 130, 4983, 3136, 649, 1508, 405, 4264, 871.

Le lot sera remboursé pour le 10 avril prochain seront acquis à l'œuvre.

Cortège de la Mi-Carême

Dans sa réunion du 24 courant, le comité organisateur a décidé la formation du cortège comme suit :

Porte-drapeau : Drapier de la Bouché de Pain, 3. Char des trompettes : l'Académie de chez Watteaus, à l'époque. — 4. Char de la Chaterie et de la Boulangerie. — 5. Char du roi des cafés. — 6. Char de la Semelle d'acier. — 7. Char de l'orphéon de la place d'Amiens. — 8. Char de la fanfare Beaujolais — 9. Aumônière. — 10. Voiture du Comité organisateur.

Les inscriptions continueront à être reçues au siège du comité.

Les sociétés qui désirent faire partie de l'ensemble, sont priées de se trouver dimanche matin à neuf heures, place du Commerce.

Jeu de boules

Le dimanche 1^{er} avril, il se jouera, chez Acquila, boulanger au Crechot près de la Croix Blanche, à Croix, un grand jeu de boules à la plastique ; 120 fr. de prix en espèces.

Avis aux secrétaires de groupes du Parti et de l'Union électorale Républicaine socialistes.

Le citoyen Vaillant, secrétaire permanent du Parti, vient à la disposition des secrétaires du Parti et de l'Union électorale, des carnets souches pour la tente et des listes de souscriptions, tous les jours, aux termes et conditions, de cinq heures après-midi à neuf heures de soir.

Ann d'éviter toute erreur dans la vente des carnets à achats, toutes les sociétés des carnets seront apostolées du timbre du journal de l'Égalité de Roubaix-Tourcoing.

Sorties carnavalesques

Le char des Forges du groupe de l'Union collectiviste sortira le jour de la Mi-Carême. Il sera rappelé aux camarades du parti qu'il inaugure sa 1^{re} sortie carnavalesque. Tous sont invités à s'inscrire au siège du groupe, rue de l'Alma, 104, chez le citoyen Carrette, pour la vente des chansons au bénéfice du parti. Une remise de 20 fr. l'unit est faite sur le produit.

Le république du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Une chanson sera vendue au profit de la propagande.

Le groupe le Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.

— Les républiques du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Le république du Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.

— Les républiques du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Le république du Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.

— Les républiques du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Le république du Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.

— Les républiques du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Le république du Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.

— Les républiques du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Le république du Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.

— Les républiques du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Le république du Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.

— Les républiques du Ravardi, société établie chez Aimé Morel, rue de Buviness, 87, estampe du Babilo qui signe, organise une sorte carnavalesque pour la Mi-Carême.

Le république du Ravardi ouvrier sortira en char, le jour de la Mi-Carême et vendra des chansons au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier. Ceux qui désirent vendre des chansons sont priés de se faire inscrire chez Charles Mangin, rue du Tilleul, 100.

Les chansons seront livrées à 3 fr. 50 le cent.